20 avril 2023

Le magazine des Enfants

Dossier spécial

Les temps libres des enfants : Quelles libertés ?

DANS CE NUMERO

P.2-3
La parole des enfants, des experts et des parents

P.4 Illustre ton poème

P.5
La convention
internationale des droits
de l'enfant

P.6-7 La page Manga







La parole est à eux!

Les enfants 6-11 ans

Nous avons interrogé les enfants sur ce qu'ils aiment faire quand ils ne sont ni chez eux, ni en classe et voici leur réponses :

- Oublier les moments tristes, être heureux...
- Marcher, courir, jouer dans l'herbe...
- Se reposer au soleil dans le parc...
- Sortir, s'amuser dehors avec ses amis ou en famille...
- Aller dans la nature : Buttes-Chaumont, Parc de La Villette, forêt, espaces aquatiques...
- Protéger les animaux...
- Découvrir la musique...
- Faire du sport (foot, pingpong, natation)...
- Améliorer l'endurance, gagner ensemble...

Les ados 11-14 ans

De leur coté, quand on leur parle de Temps Libres, les ados nous parlent de :

- liberté, tranquillité, joie, détermination...
- profiter, sortir, jouer, lire, s'entraîner...
- · et le droit de ne rien faire.

Leurs activités favorites sont :

- courir, dépenser son énergie pour être en forme, dehors si possible...
- faire du sport avec ses amis ou en famille, même quand on n'est pas trop fort...
- apprendre en s'amusant...
- dessiner seul chez soi, mais aussi en atelier hors de l'école pour en faire un métier...
- faire du théâtre en atelier avec ses amis...
- inventer et fabriquer des choses ensemble dans des ateliers créatifs et en être fiers...

Les parents

Du point de vue des parents, le jeu est un autre moyen d'apprentissage :

 Les enfants apprennent, à travers le jeu, l'interaction avec les autres (enfants et adultes), l'observation, l'exploration, la recherche.

 Dans un contexte de jeu libre et auto-dirigé, les jeux des enfants font intervenir les mathématiques, le langage oral, la lecture, les relations sociales...

Ils mettent en avant les « immenses bénéfices » des temps libres pour les enfants, à savoir :

- le plaisir de vivre...
- la connaissance de soi et des autres à travers le jeu...
- le développement de la créativité...
- l'accès à l'autonomie...
- l'acquisition et la consolidation de certains apprentissages fondamentaux...

En conclusion les parents s'accordent sur le fait de faire confiance à la nature des enfants, de lâcher prise sur l'obsession scolaire. Cesser de vouloir remplir leur emploi du temps avec des activités trop structurées pourrait être plus efficace pour faire émerger des enfants indépendants, créatifs et sociaux.

5/ | 6|



Résultat du sondage réalisé auprès des enfants et des ados du CSC Espace19 Ourcq

Les parents de l'UPP*

« Certains parents souhaitent que l'enfant s'épanouisse "dans tous les milieux" et mettent en avant l'importance des compétences psychosociales liées à l'intelligence relationnelle. Ainsi leurs enfants pratiquent des activités extra-scolaires dans l'optique de procurer une ouverture à d'autres milieux que l'école et la famille. »

« Il nous semble que la mise en œuvre [des occasions propices à croiser les regards entre enseignants et parents] nécessite un milieu favorisant la réflexion sereine entre les familles. l'institution scolaire et acteurs du domaine les périscolaire afin de parvenir à un véritable échange constructif. »

« Conscients de la nécessité de travailler en collaboration avec tous les acteurs et les institutions qui entourent nos enfants, nous apercevons certaines de travail pistes commun en interaction avec l'école », et en particulier :



- « des temps de réflexion partagée : proposition d'ateliers de photo-langage et de croisement de regards, dans l'objectif de libérer et recueillir la parole des parents, enfants, enseignants et d'autres professionnels des temps périscolaires;
- « ouvrir des portes de collaboration avec les acteurs scolaires et périscolaires pour inventer de nouvelles formes de relation, d'échange

et de co-construction entre les parents et l'école, dans le respect et la complémentarité des rôles de chacun, et dans l'intérêt des enfants.»



Joan Domènech Francesch, professeur d'école, licencié en philosophie, militant de mouvements de rénovation pédagogique.

* Propos extraits du compte-rendu des travaux menés par l'UPP (Université Populaire des Parents du Centre Social et Culturel Espace 19 Ourcq), de 2017 à 2019, autour de la question : "Que pensent les parents sur les rôles de l'école et de la famille dans la réussite et l'épanouissement de leurs enfants?

LE SAVIEZ-VOUS?

* Petit exercice de calcul

- L'année comporte 365 jours de 24 heures, soit 8760 heures.
- L'année scolaire (hors accueils et activités « périscolaires » du matin et du soir, et hors pause du midi) comporte 36 semaines de 24 heures, soit 864 heures.
- Aux âges de l'école primaire, mais aussi du collège, un enfant passe donc 864 / 8760 soit 9,6 % de son temps de vie en classe.

* Question

Combien de temps de vie est consacré à la classe et combien de Temps Libres reste t-il à chaque enfant ?

Réponse en page suivante

Illustre ton poème!

Liberté, Paul ELUARD, 1942

Sur mes cahiers d'écolier Sur mon pupitre et les arbres Sur le sable sur la neige J'écris ton nom

...

Sur toute chair accordée Sur le front de mes amis Sur chaque main qui se tend J'écris ton nom



Sur la vitre des surprises Sur les lèvres attentives Bien au-dessus du silence J'écris ton nom

...

Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie Je suis né pour te connaître Pour te nommer









LE SAVIEZ-VOUS ? (réponse)

Le temps passé hors de la classe représente **90,4% du temps de vie des enfants**. Evidemment on compte ici le temps passé à dormir mais le temps de repos fait partie des droits de l'enfant au sens de la convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Mais alors nous pouvons nous demander où sont les enfants et les jeunes et que font-ils pendant ces 90,4 % de leur temps de vie où ils ne sont pas en classe? Et ceci dans la journée (matin, après-midi, soir, nuit)?) Dans la semaine (du lundi au dimanche)? Dans l'année (de janvier à décembre)? La réponse à cette question, et à quelques autres, sur les Temps Libres des enfants et des jeunes, nous la

La réponse à cette question, et à quelques autres, sur les Temps Libres des enfants et des jeunes, nous la rechercherons ensemble, autour de l'UPP du CSC Espace19 Ourcq, avec les parents, les enfants, les jeunes, les animateurs de la ville de Paris et les associations partenaires, les enseignant.e.s et les autres personnels de l'2edication nationale qui s'y intéressent et qui le souhaitent.

Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Article 31 Loisirs, activités récréatives et culture



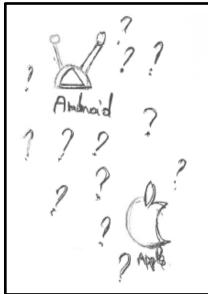
- Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.
- Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.

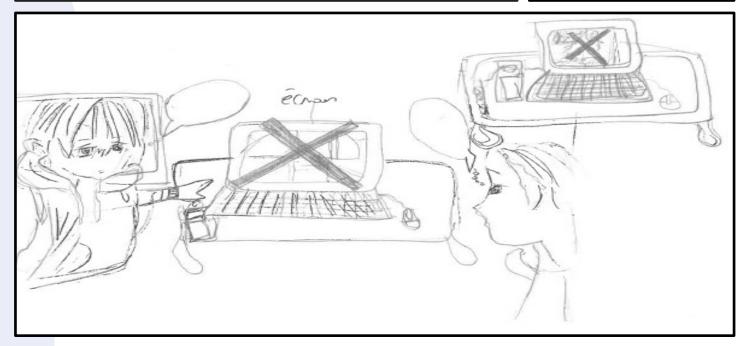


Focus écran

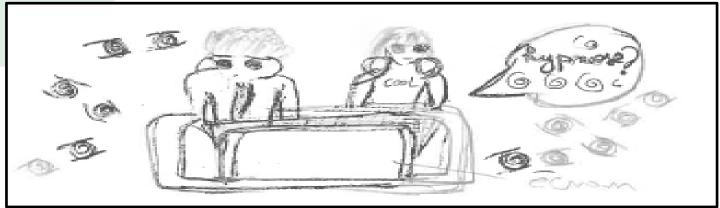
Un manga pour dénoncer la surconsommation des écrans par un enfant du CSC Ourcq

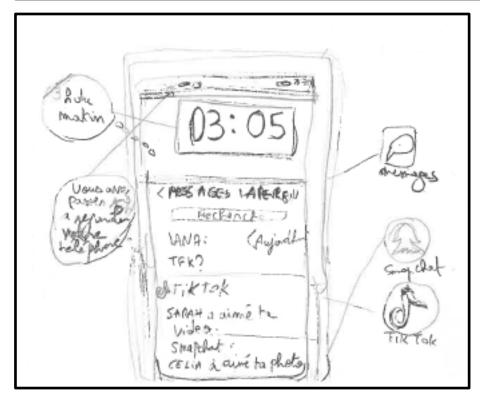


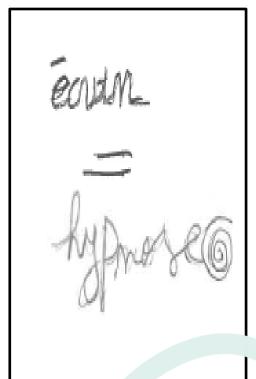














Rejoignez le groupe de l'UPP Paris!

Par mail: <u>upp.paris19@gmail.com</u>

Par téléphone : 01.42.38.00.05 / 06.28.23.55.00 (sms acceptés)